

Un centre recommandé par l'ALLOB pour le traitement du surpoids et de l'obésité est :

1. situé dans un hôpital public ou privé
OU
2. un centre collaborateur certifié par l'EASO pour la prise en charge de l'obésité (COM)
OU
3. un cabinet ambulatoire public ou privé

Le médecin responsable du centre :

1. possède un titre de spécialiste FMH en médecine interne générale **OU** en endocrinologie / diabétologie **OU** est un médecin figurant sur la liste des médecins ayant de l'expérience dans le traitement de l'obésité publiée par l'OFSP
2. a un intérêt particulier pour la médecine de l'obésité
3. doit avoir participé à au moins une réunion de formation d'au moins une journée complète au cours des trois dernières années, comme la réunion annuelle de l'ASEMO, de la SMOB ou de l'EASO
4. est membre de la SGED/ASEMO ou de la SMOB.

Pour la prise en charge multidisciplinaire et interprofessionnelle de tous les patients souffrant de surpoids et d'obésité, le réseau du centre comprend les collaborateurs suivants (qui confirment leur collaboration avec le centre sur demande) :

1. Un centre de chirurgie bariatrique agréé par la SMOB
2. Un ou une psychiatre / psychologue clinicien
3. Un ou une diététicien(ne) diplômé(e) reconnu
4. Un ou une physiothérapeute diplômé(e) reconnu

Remarque :

Les recommandations ci-dessus s'appliquent aux centres qui proposent des thérapies et des soins aux adultes concernés par le surpoids ou l'obésité. Les critères pour les centres pour enfants et adolescents concernés sont définis dans le règlement de certification de pédiatrie suisse et de l'association obésité de l'enfant et de l'adolescent (AKJ).

Le lien vers le règlement de certification se trouve ici :

<https://www.paediatricschweiz.ch/fr/documents/obesite/>